

**Centraide Estrie
(Conseil régional de bien-être
de Sherbrooke)
États financiers
au 31 mars 2015**

**Centraide Estrie
(Conseil régional de bien-être
de Sherbrooke)
États financiers
au 31 mars 2015**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	
Flux de trésorerie	
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 15



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 500
455, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6G4

Aux membres du conseil d'administration de
Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

Téléphone : 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958
Télécopieur : 819 821-3640
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke) tire des apports de la campagne de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke) et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de la campagne annuelle de financement, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2015 et 2014, de l'actif à court terme aux 31 mars 2015 et 2014 et de l'actif net aux 1er avril 2014 et 2013 et aux 31 mars 2015 et 2014. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke) au 31 mars 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Sherbrooke
Le 28 mai 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A110126

Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Campagne de financement	1 337 980	1 359 909
Transferts provenant des autres établissements de Centraide	231 662	208 588
Dons spéciaux à Lac-Mégantic		50 000
Don de la Fondation communautaire de l'Estrie		5 690
Produits nets de placements	30 522	13 271
Autres produits	<u>6 545</u>	<u>2 781</u>
	<u>1 606 709</u>	<u>1 640 239</u>
Charges		
Collecte de fonds		
Charges directes et de gestion	228 482	252 369
Répartition des charges d'administration générale (note 10)	28 884	30 180
Attributions et programmes		
Attributions aux organismes (note 8)	828 914	917 608
Autres programmes	269 748	220 716
Programme - service à la communauté - gestion (note 10)	124 850	132 721
Répartition des charges d'administration générale (note 10)	19 257	20 120
Radiation et ajustement des apports à recevoir	<u>88 812</u>	<u>123 587</u>
	<u>1 588 947</u>	<u>1 697 301</u>
Excédent (insuffisance) avant autre charge	17 762	(57 062)
Autre charge		
Don à la Fondation communautaire de l'Estrie (note 9)	<u>(17 000)</u>	
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>762</u>	<u>(57 062)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015		2014
	Affecté au fonds de prêts pour immo- bilisations corporelles	Non affecté	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	105 356	518 858	681 276
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(4 167)	4 929	(57 062)
Affectation d'origine interne			
Encaissements des avances à des organismes	(9 225)	9 225	
Solde à la fin	91 964	533 012	624 214

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	762	(57 062)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 043	11 121
Apports en actions de sociétés publiques	(7 485)	(3 799)
Variation nette de la juste valeur des placements	(6 943)	15 252
Produits réinvestis des fonds communs d'obligation	(12 688)	(12 078)
Perte de valeur d'une avance à un organisme	4 167	
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	119 770	48 477
Frais payés d'avance	8 048	(9 274)
Attributions à payer aux organismes	(39 035)	(220 741)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(28 558)	(6 110)
Apports reportés	(17 975)	(14 747)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>31 106</u>	<u>(248 961)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(575 980)	(524 366)
Cession de placements	541 237	788 862
Encaissement des avances à des organismes	9 225	19 286
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(7 272)	(1 938)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(32 790)</u>	<u>281 844</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(199)	(2 393)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 883)	30 490
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>74 203</u>	<u>43 713</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>72 320</u>	<u>74 203</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

Situation financière

au 31 mars 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	72 320	74 203
Comptes clients et autres créances (note 3)	778 378	898 148
Frais payés d'avance	3 883	11 931
Encaissements disponibles sur des avances à des organismes	<u>9 821</u>	<u>12 142</u>
	864 402	996 424
Long terme		
Dépôt à terme	100 000	100 000
Placements (note 4)	690 715	628 856
Avances à des organismes (note 5)	82 143	93 214
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>72 604</u>	<u>76 375</u>
	<u>1 809 864</u>	<u>1 894 869</u>
PASSIF		
Court terme		
Attributions à payer aux organismes	1 089 877	1 128 912
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	39 692	68 250
Apports reportés (note 7)	55 286	73 261
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, sans intérêt	<u>33</u>	<u>232</u>
	<u>1 184 888</u>	<u>1 270 655</u>
ACTIF NET		
Affecté au fonds de prêts pour immobilisations corporelles en vertu d'une affectation d'origine interne	91 964	105 356
Non affecté	<u>533 012</u>	<u>518 858</u>
	<u>624 976</u>	<u>624 214</u>
	<u>1 809 864</u>	<u>1 894 869</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Yves Jodoin, président

Claude Forgues, directeur général

Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), recueille des fonds pour subventionner des projets de différents organismes. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements, excluant le certificat de placement garanti, qui sont comptabilisés à la juste valeur, incluant les obligations pour lesquelles l'organisme a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs d'obligation et des fonds du marché monétaire ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs d'obligation et des fonds du marché monétaire sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Immeuble	40 ans
Oriflammes	10 ans
Ameublement et équipement, système téléphonique	5 ans

Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actif net affecté au fonds de prêts pour immobilisations corporelles

Le conseil d'administration, par résolution, affecte à même les ressources non affectées certaines sommes afin de permettre d'effectuer des prêts à des organismes financés par l'organisme afin qu'ils puissent acquérir des immobilisations corporelles.

Ventilation des charges

L'organisme exerce deux types de fonctions, à savoir la collecte de fonds ainsi que les attributions et programmes. Le coût de chacune de ces fonctions se compose des frais de personnel et d'autres charges directement rattachées à la fonction. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des fonctions, sont assumées par l'organisme.

L'organisme ventile les charges de gestion et d'administration générale selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges ont été réparties entre les catégories « Collecte de fonds » et « Attributions et programmes » selon le nombre d'heures consacrées à ces activités, soit 60 % pour la collecte de fonds et 40 % pour les attributions et programmes.

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Apports à recevoir	776 044	895 725
Taxes à la consommation à recevoir	2 334	2 423
	<u>778 378</u>	<u>898 148</u>

4 - PLACEMENTS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Obligations, 4,35 % à 5 % (4,35 % au 31 mars 2014), échéant de mai 2016 à mai 2019	186 426	186 965
Fonds communs d'obligation	301 629	356 762
Fonds du marché monétaire	102 660	85 129
Certificat de placement garanti, 2,17 %, échéant en janvier 2018	100 000	
	<u>690 715</u>	<u>628 856</u>

Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

5 - AVANCES À DES ORGANISMES

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Prêts et créances - Fonds de prêts pour immobilisations corporelles		
Avance à Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle Inc., sans intérêt (taux effectif de 2,48 %), encaissable par versements trimestriels de 893 \$, échéant en 2018	8 929	12 500
Avance à Maison de la famille de Sherbrooke, sans intérêt (taux effectif de 3,18 %), encaissable par versements trimestriels de 893 \$, échéant en 2018	8 035	11 606
Avance à Sercovie, sans intérêt (taux effectif de 1,65 %), encaissable par versements trimestriels de 2 679 \$ à partir de mars 2016, échéant en 2022	75 000	75 000
Avance à Centre de plein air « Le Soulier Vert Inc. », sans intérêt (taux effectif de 2,65 %)		6 250
	91 964	105 356
Encaissements disponibles à court terme	9 821	12 142
	82 143	93 214

Les encaissements sur les avances aux organismes au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 9 821 \$ en 2016, à 17 856 \$ en 2017, à 13 397 \$ en 2018, et à 10 714 \$ en 2019 et en 2020.

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	Coût	Valeur comptable nette
	\$	\$
Immeuble	108 509	59 662
Oriflammes	4 333	4 333
Ameublement et équipement	84 070	73 241
Immobilisation corporelle louée		
Système téléphonique	9 851	7 738
	206 763	72 604
	134 159	4 083
		76 375

L'amortissement des immobilisations corporelles totalise 11 043 \$ (11 121 \$ en 2014).

Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

7 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Solde au début	73 261	88 008
Montant constaté aux résultats	(73 261)	(88 008)
Montant encaissé pour le prochain exercice	<u>55 286</u>	<u>73 261</u>
Solde à la fin	<u>55 286</u>	<u>73 261</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

8 - ATTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Animation jeunesse du Haut-Saint-François (no 89406-0268)	9 207	9 571
ACTE (no 10029-6490)	16 494	17 146
Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (no 13149-8719)	13 062	13 578
Association de promotion et de défense des droits de l'Estrie (Haut-Droits) (no 14083-4128)	14 325	14 890
Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle Inc. (no 12102-9557)	13 924	14 474
Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie de l'Estrie Inc. (no 11879-3504)	10 558	10 975
Association des personnes handicapées visuelles de l'Estrie (no 12897-2726)	6 828	7 097
Association des personnes sourdes de l'Estrie (no 89438-5855)	11 501	11 955
Association des personnes stomisées de l'Estrie Inc. (no 11879-3686)	2 861	2 974
AEIFA (no 89185-2667)	9 428	9 800
L'Autre Rive (no 10299-7897)	11 133	11 573
Cuisine Collective Le Blé D'Or de Sherbrooke (no 13970-8853)	39 587	41 151
Centre d'action bénévole Concert'Action Garthby-Beaulac (no 11944-7514)	10 024	10 420
Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook (no 10689-2714)	10 211	10 614
Centre d'action bénévole de Windsor (no 10087-7570)	10 153	10 554
Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François (no 13243-3061)	14 049	14 604
Centre d'action bénévole de Valcourt et région Inc. (no 13168-6230)	10 808	11 235
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (no 10688-9207)	13 746	14 289
Centre de plein air « Le Soulier Vert Inc. » (no 11884-6054)		8 503
Centre de santé des femmes de l'Estrie (no 10689-6020)	12 095	12 573
Centre des femmes de la MRC du Granit (no 14079-3365)	12 338	12 825
Centre des femmes de Lennoxville et environs (no 873439061)	10 621	11 041
Centre des femmes du Val-Saint-François (no 10088-6381)	13 204	13 726

Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

8 - ATTRIBUTIONS AUX ORGANISMES (suite)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Centre des femmes La Parolière (no 10689-3845)	13 381	13 909
Centre des femmes de Memphrémagog (no 13909-9287)	12 029	12 504
Maison des jeunes de Lennoxville Youth Centre (no 12051-4229)	8 838	9 187
Centre l'Élan (no 10789-6830)	13 312	13 838
Centre pour femmes immigrantes (no 14046-2524)	13 929	14 479
S.O.S. Grossesse (no 13644-1649)	12 392	12 881
Cuisines collectives « Bouchée double » (no 14118-2717)	11 767	12 232
Points Jeunesse du Granit (no 10102-4560)	13 697	14 238
Commun'Action Ste-Jeanne D'Arc Inc. (no 86449-0487)	10 351	10 760
Cuisine Amitié de la MRC d'Asbestos (no 89365-6454)	10 107	10 506
Cuisine collective du Haut-Saint-François (no 88323-5038)	12 638	13 137
Élixir ou l'Assuétude d'Ève (no 14079-3209)	14 665	15 244
Famille Espoir (no 89613-5746)	13 352	13 880
Famille Plus (no 14046-5758)	9 502	9 877
La Chaudronnée (no 10291-8729)	22 883	23 787
La Croisée des sentiers (no 14015-6472)	7 738	8 044
La Maison Caméléon de l'Estrie Inc. (no 89245-2368)	8 062	8 380
Le Rivage du Val-Saint-François (no 13207-1382)	11 754	12 219
Les Jeunes du Coin d'Ascot (no 10323-2286)	15 438	16 048
Les Soupapes de la Bonne Humeur Inc. (no 13252-3861)	15 162	15 761
Les Tabliers en folie de Richmond (no 14127-1130)	15 802	16 426
Local des jeunes des Jardins-Fleuris (no 86760-3540)	10 392	10 803
Maison de la famille de Sherbrooke Inc. (no 89346-0766)	14 862	15 262
Maison de la famille Memphrémagog (no 14095-4934)	11 759	12 224
Maison des jeunes « Actimage » (no 13363-8585)	8 455	8 789
Maison des jeunes de Coaticook (no 107593204-12589)	12 415	12 906
Maison des jeunes de Waterville « Les Pacifistes » (no 13862-7583)	8 903	9 255
Maison Jeunes-Est (no 12987-9029)	16 477	17 128
Marraine Tendresse (no 89130-7019)	8 954	9 308
Moment'Hom (no 89275-4714)	11 404	11 855
Cinq maisons de jeunes du milieu rural		
Regroupement des jeunes de Saint-Camille (no 89022-5444)	6 431	6 685
Découverte jeunesse d'Ham-Sud (no 89334-2766)	6 431	6 685
Mouvement jeunesse de Saint-Georges (no 88944-4378)	6 431	6 685
Action jeunesse de Saint-Adrien (no 89233-3444)	6 431	6 685
Maison des jeunes de Wotton (no 89179-7847)	6 431	6 685
Partage Saint-François (no 131034597)	10 521	10 936
Passerelle de Weedon Inc. (no 10296-9524)	10 269	10 674
Rayon de Soleil de l'Estrie (no 13713-9952)	8 258	8 584
Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie (no 10788-6780)	13 284	13 809
Sercovie (no 11914-5597)	32 095	30 996
Service budgétaire populaire de l'Estrie (Solution Budget Plus) (no 10479-0332)	15 893	16 521

Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

8 - ATTRIBUTIONS AUX ORGANISMES (suite)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Service budgétaire populaire des Sources (no 89422-1092)	11 894	12 364
Spot Jeunesse de Sherbrooke (no 10496-9787)	13 574	14 110
Vaillants bénévoles de Lac-Mégantic (no 89258-8468)	7 820	8 129
Villa Pierrot Inc. (no 84317-2396)	16 739	17 400
Virage Santé mentale (no 12059-8297)	9 835	10 225
l'Ensoleillée (no 14196-3868)		50 000
	<u>828 914</u>	<u>917 608</u>

9 - DON À LA FONDATION COMMUNAUTAIRE DE L'ESTRIE

En vertu d'une entente conclue entre l'organisme et la Fondation communautaire de l'Estrie, les ressources transférées à cette dernière doivent servir exclusivement aux fins de l'organisme. Au 31 mars 2015, le montant cumulatif transféré s'élève à 72 300 \$.

10 - REDISTRIBUTION DES CHARGES

Les charges afférentes à la gestion et à l'administration générale ont été réparties entre les catégories « Collecte de fonds » et « Attributions et programmes » comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Collecte de fonds		
Charges de gestion	187 276	199 080
Répartition des charges d'administration générale	28 884	30 180
	<u>216 160</u>	<u>229 260</u>
Attributions et programmes		
Programme - service à la communauté - gestion	124 850	132 721
Répartition des charges d'administration générale	19 257	20 120
	<u>144 107</u>	<u>152 841</u>
	<u>360 267</u>	<u>382 101</u>

11 - DON DE LA FONDATION J. ARMAND BOMBARDIER

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu un don de la Fondation J. Armand Bombardier d'un montant de 50 000 \$ (50 000 \$ au 31 mars 2014) qui est inclus dans les apports de la campagne de financement à l'état des résultats.

Centraide Estrie (Conseil régional de bien-être de Sherbrooke)

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en fonds communs d'obligation et fonds du marché monétaire. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Les fonds communs d'obligation et les fonds du marché monétaire exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Le dépôt à terme, les placements en obligations et le certificat de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

De plus, les placements en fonds communs d'obligation et en fonds du marché monétaire exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs d'obligation et en fonds du marché monétaire, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

La valeur comptable des actifs financiers de l'organisme qui sont évalués au coût après amortissement totalise 1 140 328 \$ (1 175 284 \$ au 31 mars 2014), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 590 715 \$ (628 856 \$ au 31 mars 2014).